



Assemblée générale

Distr. générale
13 novembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Point 123 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteuse : M^{me} Nadia Alexandra **Kalb** (Autriche)

I. Introduction

1. La question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution [58/316](#) du 1^{er} juillet 2004.
2. À sa 3^e séance plénière, le 21 septembre 2018, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer cette question à toutes les grandes commissions, pour qu'elles passent en revue leurs méthodes de travail et examinent et adoptent leur programme de travail provisoire pour la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale.
3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 34^e et 35^e séances, les 6 et 13 novembre 2018. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.

II. Examen du projet de décision [A/C.6/73/L.27](#)

4. À la 35^e séance, le 13 novembre, le Président a présenté un projet de décision dans lequel figure le programme de travail provisoire de la Commission pour la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale proposé par le Bureau ([A/C.6/73/L.27](#)).
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision [A/C.6/73/L.27](#) (voir par. 6).

¹ [A/C.6/73/SR.34](#) et [A/C.6/73/SR.35](#).



III. Recommandation de la Sixième Commission

6. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale note que la Sixième Commission a décidé d'adopter pour la soixante-quatorzième session de l'Assemblée le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau.

Programme de travail provisoire*

7 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
7 et 8 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
9 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies
10 et 11 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
11 octobre	Responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite
	Protection diplomatique
14 et 15 octobre	Portée et application du principe de compétence universelle
15 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
17 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
18 octobre	Demande(s) d'admission au statut d'observateur
21 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa cinquante-deuxième session
22 octobre	Examen des questions de la prévention des dommages transfrontières résultant d'activités dangereuses et de la répartition des pertes consécutives à de tels dommages
22 octobre	Le droit des aquifères transfrontières
25 octobre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
Du 28 octobre au 1 ^{er} novembre et les 5 et 6 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante et onzième session

* Les dates auxquelles les différentes questions seront débattues en 2019 sont indiquées à titre provisoire et l'organisation de réunions supplémentaires pour les groupes de travail créés et les exposés du Secrétariat organisés par la Sixième Commission n'est pas exclue.

11 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte
12 novembre	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
20 novembre	Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
24 octobre et 7 novembre	Journées réservées
